

AUTORISATION DE VOIRIE n° 17/2023

- pour occupation du domaine public routier
- pour entrepôt d'une benne à matériaux sur trottoir
- pour passage poids lourds - livraison de matériaux

RM/AB/LD

Vu la demande du 10 novembre 2023 de :

- l'entreprise : **EDENBLUE** CD9 Quartier Bricard 13700 Marignane, représentée par M. Perrino Stéphane 06.31.62.31.90 alliance.piscine@wanadoo.fr

Sollicitant : l'autorisation de voirie relative au passage exceptionnel d'un poids lourds de P.T.A.C maximum de 26T dans le cadre de la livraison d'une piscine sur la propriété située 27, avenue du maréchal de Lattre de Tassigny, pour le compte du propriétaire M. MAYER Ludovic, ludovic.mayer@yahoo.fr

Avis :

L'entreprise précitée est autorisée à :

DETAIL DES TRAVAUX

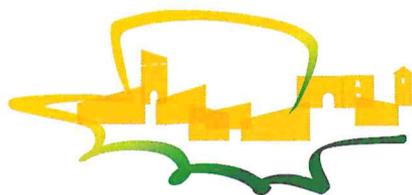
- PASSAGE ET STATIONNEMENT POIDS LOURDS 26 T. entre 7h00 et 18h00

DESTINATION DU LIEU

- 27, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Durée de la livraison : 1 journée

Période d'intervention : du mercredi 06 décembre au mercredi 13 décembre 2023



BOUC BEL AIR

VILLE  NATURE

Cette autorisation n'est accordée qu'à titre de simple tolérance et sous réserve du droit des tiers, le pétitionnaire déclarant se conformer à tous les règlements de voirie en vigueur, ainsi qu'à la pose des panneaux nécessaires à la sécurité routière et des piétons.

La responsabilité du pétitionnaire sera substituée à celle de l'administration si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de la présente autorisation.

Dans le cas où les revêtements du trottoir et de la chaussée subiraient des dégâts, la remise en état de ces ouvrages sera exécutée par le pétitionnaire, à ses frais et suivant les indications du Service Technique de la Commune.

Cette autorisation devra être présentée à toutes réquisitions des agents des Services Publics.

Fait à Bouc Bel Air, le 27 novembre 2023

Le Maire,



Richard MALLIÉ

